

# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

## INSERTIONS-ANNONCES

la ligne  
1 fr. 50  
2 fr. 50  
3 fr. 50  
4 fr. 50  
5 fr. 50  
6 fr. 50  
7 fr. 50  
8 fr. 50  
9 fr. 50  
10 fr. 50  
11 fr. 50  
12 fr. 50  
13 fr. 50  
14 fr. 50  
15 fr. 50  
16 fr. 50  
17 fr. 50  
18 fr. 50  
19 fr. 50  
20 fr. 50  
21 fr. 50  
22 fr. 50  
23 fr. 50  
24 fr. 50  
25 fr. 50  
26 fr. 50  
27 fr. 50  
28 fr. 50  
29 fr. 50  
30 fr. 50  
31 fr. 50  
32 fr. 50  
33 fr. 50  
34 fr. 50  
35 fr. 50  
36 fr. 50  
37 fr. 50  
38 fr. 50  
39 fr. 50  
40 fr. 50  
41 fr. 50  
42 fr. 50  
43 fr. 50  
44 fr. 50  
45 fr. 50  
46 fr. 50  
47 fr. 50  
48 fr. 50  
49 fr. 50  
50 fr. 50  
51 fr. 50  
52 fr. 50  
53 fr. 50  
54 fr. 50  
55 fr. 50  
56 fr. 50  
57 fr. 50  
58 fr. 50  
59 fr. 50  
60 fr. 50  
61 fr. 50  
62 fr. 50  
63 fr. 50  
64 fr. 50  
65 fr. 50  
66 fr. 50  
67 fr. 50  
68 fr. 50  
69 fr. 50  
70 fr. 50  
71 fr. 50  
72 fr. 50  
73 fr. 50  
74 fr. 50  
75 fr. 50  
76 fr. 50  
77 fr. 50  
78 fr. 50  
79 fr. 50  
80 fr. 50  
81 fr. 50  
82 fr. 50  
83 fr. 50  
84 fr. 50  
85 fr. 50  
86 fr. 50  
87 fr. 50  
88 fr. 50  
89 fr. 50  
90 fr. 50  
91 fr. 50  
92 fr. 50  
93 fr. 50  
94 fr. 50  
95 fr. 50  
96 fr. 50  
97 fr. 50  
98 fr. 50  
99 fr. 50  
100 fr. 50

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS  
Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:  
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

## ABONNEMENTS

Trois mois Six mois  
Lyon et départements 5 fr. 12 fr.  
Autres départements 6 fr. 14 fr.  
Etranger et Union postale 8 fr. 18 fr.  
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
Quai de l'Hôpital, 18.

## BOURSE DE PARIS

Du 5 octobre 1881

|                           |        |                      |        |
|---------------------------|--------|----------------------|--------|
| 3 0/0 français            | 84 30  | Crédit mobilier      | 985    |
| 3 0/0 amortissable        | 84 85  | Crédit Lyonnais      | 840    |
| 3 0/0 nouveau             | 116 90 | Mobilier espagnol    | 2970   |
| 3 0/0 français            | 116 90 | Union générale       | 772    |
| 3 0/0 italien             | 100 10 | Foncière Lyonnaise   | 772    |
| 3 0/0 hongrois            | 60 00  | Autrichiens          | 605    |
| 3 0/0 russe               | 5 00   | Lombards             | 692    |
| 3 0/0 égyptiennes         | 60 00  | Saragosse            | 692    |
| 3 0/0 Banque d'Escompte   | 6880   | Nord-Espagne         | 692    |
| 3 0/0 Crédit foncier      | 1712   | Transatlantique      | 692    |
| 3 0/0 Banque ottomane     | 735    | Suez                 | 692    |
| 3 0/0 Banque Autrichienne | 950    | Consolidés à Londres | 98 7/8 |
|                           |        | Panama               | 692    |

## TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU "RÉPUBLICAIN DU RHONE"

## Les Crédits supplémentaires

Paris, 5 octobre.

Le gouvernement va déposer à la rentrée un projet de loi tendant à ouvrir des crédits supplémentaires pour couvrir la partie des frais de l'expédition tunisienne qui n'a pu être couverte par le budget normal du ministère de la guerre.

Ces crédits ont été ouverts provisoirement, en l'absence des Chambres, par décrets rendus en conseil d'Etat, comme la loi permet de le faire pour un certain nombre de services désignés chaque année d'avance dans la loi des finances.

Le projet de loi qui sera déposé portera régularisation législative des crédits ainsi ouverts en même temps, sans doute, qu'il portera ouverture de nouveaux crédits.

D'ordinaire, les projets de loi de ce genre sont, aux termes du règlement de la Chambre, renvoyés à l'examen de la commission du budget en exercice. Mais, cette fois, à raison du renouvellement intégral de la Chambre, il n'y aura pas de commission de budget en fonctions à l'ouverture de la session.

La commission du budget de 1882 a cessé d'exister, en effet, en même temps que la dernière Chambre dont elle était l'émanation, et la nouvelle commission, celle qui aura à examiner le budget de 1883, ne pourra être nommée que lorsque ce budget sera déposé, c'est-à-dire dans le courant de janvier prochain au plus tôt.

On sera donc obligé cette fois de nommer une commission spéciale de onze membres pour examiner ce projet de crédits supplémentaires.

L'œuvre de cette commission sera, au point de vue financier, peu importante; mais, au point de vue politique, elle aura un rôle considérable à jouer. Pour la justification des crédits réclamés par le gouvernement, cette commission sera amenée à demander aux ministres des explications sur l'expédition tunisienne au point de vue de l'origine, du but et de la marche des opérations.

Elle se trouvera ainsi naturellement conduite à procéder à l'enquête que l'opinion demande et qui jettera la lumière au milieu de l'inextricable fouillis de contradictions accumulées depuis plusieurs semaines.

En présence de l'importance de la tâche qu'elle aura à remplir, nous apprenons que plusieurs députés se proposent de demander que cette commission soit composée, non plus seulement de onze membres, comme les commissions ordinaires de la Chambre, mais de vingt-deux ou même de trente-trois membres.

Cette question se posera certainement au début de la session, dès que la Chambre sera constituée. La loi exige, en effet, que le gouvernement sollicite la régularisation des crédits ouverts par décrets le plus promptement possible, dès la reprise des travaux parlementaires.

## LES TRAITÉS DE COMMERCE

Paris, 5 octobre. — M. Challemeil-Lacour, ambassadeur de France à Londres, a quitté Paris, hier matin, pour rejoindre son poste.

Il doit revenir pour la reprise des négociations du traité de commerce franco-anglais.

— Les négociateurs du traité de commerce avec la France sont rentrés en Italie.

Le commandeur Ellena, arrivé à Rome, a conféré avec les ministres du commerce et des finances.

Bien qu'il reste encore quelques légères difficultés à surmonter, dit l'Italie, on espère, toutefois, arriver à un accord satisfaisant, grâce à l'esprit de conciliation dont les deux gouvernements sont animés.

Le ministre du commerce français, en se séparant des négociateurs italiens, leur a exprimé, d'une façon non douteuse, ses sentiments d'affection et de sympathie.

— Une dépêche de Londres nous apprend que M. Austin Lee, secrétaire de la commission du traité de commerce anglo-français, a remis ce matin à lord Granville, au Foreign-Office, un rapport sur les différents points discutés dans les dernières réunions tenues à Paris.

Rome, 5 octobre. — Malgré les assurances contraires des journaux officieux, la Riforma, l'Opinione et d'autres organes de l'opposition affirment

que les négociations relatives au traité de commerce ont échoué complètement à cause des prétentions inacceptables du gouvernement français.

A propos de l'Opinione, il faut constater que ce journal vient de se lancer dans une polémique violente contre le Temps, de Paris.

## M. Gambetta et M. de Bismark

Paris 5 octobre.

Nous recevons la dépêche suivante de Berlin :

Les informations de la Tribune au sujet d'une prétendue conférence que M. Gambetta aurait eue avec un envoyé russe, à propos du droit d'asile, sont considérées, ici, comme dénuées de fondement.

Ce que je crois savoir, c'est que M. Gambetta s'est rencontré confidentiellement avec quelques hommes politiques allemands.

M. de Bismark aurait, paraît-il, beaucoup désiré s'entretenir avec lui, mais je n'ai pas besoin de vous dire que toutes les nouvelles de conversation entre les deux hommes politiques, qui ont été déjà données et qui pourront être encore données, doivent être considérées comme absolument fantaisistes.

M. de Bismark n'en tient pas moins en haute estime le président de la Chambre.

Tout récemment encore, dans un dîner entre intimes, il a dit :

« C'est le seul homme d'Etat français qui ait compris la situation. Quant à la revanche, il se peut qu'il en parle haut, mais il est trop fin politique pour la vouloir. »

## EN AFRIQUE

### Les armements

Marseille, 5 octobre. — Cinq officiers et 550 hommes sont arrivés hier et aujourd'hui à Marseille.

Ces divers détachements appartiennent aux 18<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup>, 137<sup>e</sup>, 123<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régiments de ligne, ainsi qu'aux 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> bataillons de chasseurs à pied; ils seront embarqués le 8 octobre.

1 officier et 163 hommes, 18 voitures et 78 animaux, appartenant au 20<sup>e</sup> escadron du train des équipages militaires, sont également arrivés à Marseille et s'embarqueront le même jour.

### Nouvelles diverses

Alger, 5 octobre. — L'Atlas maintient la nouvelle d'après laquelle l'empereur du Maroc enverrait deux colonnes contre Si-Sliman; le chérif d'Ouazzan prendrait le commandement de l'une et l'amel d'Oudjda, le commandement de la seconde. Les Beni-Snassen, les Agad et les Mehaia formeraient ces contingents. Le bruit relatif à une levée d'hommes peut être

vrai, mais dans ce cas il serait prudent de s'informer des véritables intentions de Muley-Hassan.

— Parmi les souscriptions recueillies pour offrir un sabre d'honneur au colonel Négrier on a beaucoup remarqué celle de Lavarande, sur laquelle figurent presque tous les Arabes de cette commune.

— Le bruit court que le général Saussier repartira prochainement pour Tunis.

### Le général Delebecque

Oran, 5 octobre. — Le général Delebecque est arrivé à Oran hier, venant du Kreider. Il doit repartir sous peu pour aller prendre le commandement des opérations militaires.

### Le chef de gare de l'Oued-Zargua

Paris, 5 octobre. — Emile Raimbert, le chef de gare qui vient de périr si misérablement à l'Oued-Zargua, victime de la féroce des Arabes, était un de ces héros modestes, comme la guerre de 1870 en fit tant surgir.

Nous l'avons connu personnellement en Tunisie, et nous nous rappelons avec quelle joie il apprit sa nomination comme chef de gare à l'Oued-Zargua. Il fallait à ce poste, en ces temps troublés, un homme énergique, courageux, payant de sa personne. Emile Raimbert était l'homme désigné. De plus, il parlait l'arabe, ayant passé toute sa jeunesse en Algérie.

Il était décoré. Voici dans quelles circonstances il avait gagné la croix, qui fut rarement aussi méritée :

Engagé volontaire en 1870, sa conduite fut si brillante que, à la journée de Sedan, il avait déjà l'épaulette d'officier.

Après s'être battu pendant deux jours, malgré la fatigue, il ne voulut pas que sa compagnie fut comprise dans la honteuse capitulation. Il harangua en arabe les turcos, et, comme des lions, ils se firent, lui à leur tête, une trouée sanglante à travers les rangs ennemis. Quelques-uns échappèrent, et Raimbert fut blessé.

Nous sommes certains que le chef de gare de l'Oued-Zargua a chèrement défendu sa vie et celle de ses hommes, ce qui explique la barbarie furieuse avec laquelle ses ennemis victorieux par le nombre l'ont martyrisé.

Emile Raimbert était âgé de trente ans environ. Il laisse une sœur mariée à un inspecteur de la Compagnie, et des neveux.

### La vérité sur la situation d'Ali-Bey

Tunis, 5 octobre. — Tous les bruits qui ont couru sur la situation d'Ali-Bey sont exagérés.

La vérité est qu'il a résisté à plusieurs attaques très vigoureuses des rebelles, et que ses troupes ont fait preuve d'une réelle solidité.

Elles n'ont nullement été mises en déroute. Elles n'ont perdu aucun canon, et elles sont restées dans une position solide, d'où leur

## FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 75

## Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

### LE CHANTAGE

Mais André avait eu le temps d'étudier la situation de reconnaître ses avantages.

— Non, madame, répondit-il, non, rassurez-vous. Avant longtemps, je l'espère, j'aurai mis M. de Croisenois hors d'état de nuire à qui ce soit. Une question, pourtant, une seule : Qu'avez-vous répondu à sa demande de présentation ?

— Rien de positif; je pensais à vous et à Sabine.

— Oh !... en ce cas, madame, dormez tranquille. Tant qu'il aura l'espoir de gagner votre influence, M. de Croisenois se gardera de troubler votre repos. Servez-le donc, ne soufflez mot de la facture témoignez lui estime et amitié, ouvrez-lui les portes de l'hôtel de Mussidan, appuyez-le, chantez ses louanges.

— Mais vous, monsieur, vous...  
— Moi, madame, aidé de M. de Breulh, je travaillerai à démasquer l'infâme, et notre tâche sera d'autant plus facile que sa sécurité sera d'autant plus grande.

Il s'interrompit; le domestique dépêché par M. de Breulh-Faverlay revenait avec les fonds.

Lorsqu'il se fut retiré, le gentilhomme prit les

vingt billets de banque; et les présentant à la jeune femme :

— Voici toujours, ma chère Clotilde, lui dit-il, de quoi payer le Croisenois. Si vous m'en croyez, vous lui enverrez cela ce soir même, avec un billet tout gracieux...

— Merci, Gontran, je ferai ce que vous dites.

— Surtout, glissez dans votre lettre un mot d'espoir au sujet de la présentation. Qu'en pense maître André ?

Maître André était fort préoccupé.

— Je pense, répondit-il, que si on pouvait obtenir du Croisenois un reçu de cette somme, ce serait toujours cela de gagné.

— Plaisantez-vous ?

— Pas du tout.

— Ce serait éveiller les soupçons du drôle.

— Qui sait !... murmura le jeune peintre, en s'y prenant bien !...

Et se retournant vers Mme de Bois-d'Ardon :

— Il est impossible, continua-t-il que madame la vicomtesse n'ait pas à son service quelque camériste bien fûtée.

— J'en ai une plus fine que l'ambre.

— Eh bien ! ne peut-on pas remettre à cette fille la lettre et les billets de banque séparément ? On lui aura fait la leçon d'avance.

En arrivant chez M. de Croisenois, elle semblera épuisée de la somme qu'elle apporte, elle sera habilement maladroite, elle aura des défiances ridicules; bref, elle exigera un reçu qui dégage sa responsabilité.

— Ah ! comme cela, oui la chose est faisable.

— Et elle sera faite, je vous le garantis, affirma la vicomtesse. Joséphine n'a pas sa pareille pour jouer une comédie.

A ces idées de comédie, de tromperie, de ruse, le sourire redevenait sur les lèvres de la jolie vicomtesse.

XXV

Etre le maître du plus confortable des intérieurs, y trouver toutes ses aises, avoir pris la délicieuse habitude d'y caver sa paix les égoïstes jouissances du célibataire, puis, tout-à-coup, être dépossédé ! Peut-on imaginer un plus affreux supplice.

C'est précisément celui du docteur Hortebize, lorsque le bon père Tantaine, au nom de B. Mascariot, vint le prier de donner l'hospitalité à Paul Violaine.

Il pâlit et frémit, l'aimable épicurien, à la seule idée de cette invasion.

Partager son appartement ou en être chassé par les huissiers lui semblait tout un.

Il vit, comme en un tableau sombre, sa vie dérangée, ses habitudes troublées, sa liberté compromise.

Que faire, que devenir, où aller, quels plaisirs prendre avec ce garçon pour commensal obligé, dormant sous son toit, mangeant à sa table, le suivant dehors, pendu à son paletot comme le montard au tablier de sa bonne.

Plus de délicats dîners au restaurant en compagnie de spirituels gourmets. Plus de ces visites mystérieuses qu'il attendait souvent, le soir, les rideaux tirés, après avoir envoyé ses domestiques au spectacle.

Aussi, de quel cœur il vouait au diable l'honorable placeur et son intéressant protégé.

Mais l'idée ne lui vint pas seulement de se soustraire à cette écorçante corvée.

Initié presque complètement aux projets de B. Mascariot, il sentait que surveiller Paul pendant les premiers jours était d'une importance capitale.

Il fallait le dépayser, ce garçon, le dérouter, l'égarer, le transformer, creuser entre son passé et le présent un si profond abîme, qu'il ne pût revenir sur ses pas.

petit nombre ne leur a pas permis de sortir de la défensive.

Aussi le général Logerot vient-il de leur envoyer six bataillons avec l'ordre de les soutenir et de prendre vigoureusement l'offensive qui ne leur était pas permise.

On fait un éloge très sérieux des qualités militaires déployées par les soldats tunisiens.

Au point de vue politique, il faut considérer ces événements militaires comme très heureux, parce qu'ils ont obligé Ali-Bey à prendre énergiquement parti contre l'insurrection, et parce qu'ils ont démontré ainsi la possibilité de trouver dans l'élément tunisien même un solide noyau pour l'organisation ultérieure d'une force militaire indiquée.

#### La marche sur Kairouan

Paris, 5 octobre. — Plusieurs journaux annoncent comme probable que les opérations militaires commencent le 12 octobre.

Renseignements pris, aucune date certaine ne peut être assignée, les derniers préparatifs qui se poursuivent activement n'étant pas encore achevés.

#### Engagement près de Kef

Paris, 5 octobre. — Le ministre de la guerre communique la dépêche suivante :

##### Général Logerot à Guerre

Tunis, 5 octobre. — Le 2 octobre, 2 bataillons se rendant à Kef ont eu un léger engagement au col de Nebeur.

Au bruit du canon le colonel de Laroque est sorti pour aller au devant des bataillons et a bientôt mis fin au combat.

Les troupes sont arrivées à Kef, ayant eu 3 blessés.

Le colonel dit dans son rapport que les pertes de l'ennemi sont sensibles.

Il annonce que le 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs après être resté quelques jours à Kef est reparti pour l'Oued-Melitz, où il arrivera et deux étapes.

Le colonel termine en disant que tout va bien.

#### Chemin de fer de Souss à Kairouan

Paris, 5 octobre. — Le ministre de la guerre vient d'arrêter une disposition très importante qui est de nature à faciliter à un très haut degré le ravitaillement et les mouvements du corps expéditionnaire en Tunisie.

Un chemin de fer du système dit Decauville va être installé entre Souss et Kairouan. Le matériel est déjà en route.

### L'OASIS DE FIGUIG

A propos des bruits de formation d'une colonne destinée à soumettre les tribus du Sud oranais, et qui pousserait une pointe jusqu'à Figui, l'Exploration donne ces curieux détails :

« Rien de plus étrange que la physionomie de Figui, qu'entourent des murailles crénelées, flanquées de tours de distance en distance, et dont la principale porte d'entrée, suivant le témoignage de l'un de nos amis qui faisait partie de l'expédition de 1869, a tout l'aspect de la Porte-de-France à Grenoble. On dit même qu'à une très grande distance, tous les alentours de la ville sont minés. Ajoutons que cette ville, qui reconnaît l'autorité du Maroc, est depuis longtemps le refuge de nombreux déserteurs de l'Algérie et d'ailleurs ; que sa population indigène, qui se compose de Berbères et d'Arabes, est très belliqueuse, et qu'elle s'élève en nombre à environ 15,000 individus.

« Le caractère belliqueux des habitants de cette ville, ou pour mieux dire, de cette mystérieuse oasis, est entretenu par les luttes continuelles qu'ils soutiennent contre les tribus voisines, et il est certain, d'après le témoignage du général Daumas, mentionné dans ses études remarquables sur le Sahara algérien, que les guerres qui ont lieu entre les diverses tribus de ce district sont les plus cruelles que se livrent les habitants du Sahara.

« L'art de la guerre est poussé très loin à Figui, à tel point qu'en 1833, Abd el Kader, faisant le

siège d'Al-Madhi, fit venir de cette ville une officier du génie pour apprendre à ses fantaisies l'art d'établir des contre-mines.

Ici l'Exploration fait remarquer qu'il nous faudra peut-être agir contre les habitants de Figui, s'il est vrai que cette oasis soit devenue dans ces derniers temps le siège de mouvements et d'une agitation de nature à compromettre la sécurité de notre frontière du sud de la province d'Oran.

Puis, ces renseignements sur le commerce et la situation de Figui.

« Au point de vue commercial, Figui par sa situation spéciale, dans une contrée admirablement cultivée et où le régime des eaux est réglementé d'une manière supérieure, occupe un des premiers rangs. On dit que la place du marché, qui est très vaste, contient plus de trois cents boutiques, où s'étaient les marchandises les plus riches et les plus diverses. Ces marchandises sont expédiées d'une part du Tafilalet et de Fez, qui lui font parvenir tous les produits de fabrication européenne venus de Gibraltar par Mogador et Tanger, et d'autre part du Soudan, dont les produits lui sont apportés par les caravanes. C'est donc un lieu très important d'échange.

« M. Carotte, capitaine du génie, qui faisait partie de la commission scientifique, qui explora l'Algérie, par ordre du gouvernement, de 1840 à 1842, dit en parlant de Figui et de son commerce : « Quand les habitants des régions occidentales voient un produit extraordinaire, ils en témoignent leur étonnement en s'écriant :

« On n'en verrait pas même à Figui ! »

« Telle est cette étrange cité, si peu connue, que les Arabes du désert qualifient eux-mêmes de mystérieuse, et que probablement nos troupes visiteront dans le cours de l'automne. »

### LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Le Caire, 5 octobre. — D'après une dépêche de Constantinople, le sultan aurait expliqué à lord Dufferin que l'envoi en Egypte d'Ali Tuad bey, avait pour but de raffermir l'autorité du khédive, d'assurer le maintien de la situation actuelle en Egypte.

Un conseil des ministres, tenu hier matin, a approuvé un projet d'élection de l'assemblée des notables.

Le régiment d'Arab bey, partira pour Elouady, le 6 octobre. Ali Tuad bey et Nizam pacha sont attendus à Alexandrie le 6 de ce mois. Juffkar pacha les recevra au nom du khédive.

Ils sont revêtus de pleins pouvoirs pour faire une enquête sur l'administration civile et militaire d'Egypte.

— L'Angleterre et la France toléreront-elles cette ingérence de la Porte dans les affaires intérieures de l'Egypte ? Nous aimons à en douter ; dans tous les cas, l'entente parfaite des cabinets de Londres et de Paris aura l'occasion de s'affirmer.

— Le Moniteur publiera demain le décret du khédive convoquant la chambre des notables pour le 23 décembre prochain.

Londres, 5 octobre. — Dans un discours prononcé à un banquet, sir Stafford Northcote, parlant de la question égyptienne, a dit qu'il craignait des troubles dans ce pays d'un moment à l'autre.

Le gouvernement aura peut-être des mesures graves à prendre : dans ce cas, le ministère se trouvera dans une situation incompatible avec une foule d'assurances qu'il a données au pays.

— On lit dans le Daily-News, au sujet des affaires d'Egypte :

Le départ du régiment noir du Caire, quoique n'étant pas un événement de haute importance, peut être considéré comme un pas en avant dans la solution des affaires d'Egypte.

Il y a de bonnes raisons de croire que l'influence anglaise est à présent prédominante. Chérif-Pacha a été l'un des ministres d'Ismaïl, mais il est probable qu'il reconnaît l'impossibilité de continuer sous le protectorat anglo-français les extravagances qui ont prévalu jadis.

Le khédive actuel, qui n'a pas montré beaucoup de résolution à l'occasion de la dernière émeute, n'est pas précisément intraitable.

Un changement politique précipité n'est pas à désirer en présence de l'équilibre des intérêts internationaux du Caire, et l'Angleterre n'a pas pour le moment de motifs de plainte.

Il sait tout, connaît tout, prévoit tout, pense à tout.

Paul dut s'en convaincre au premier coup d'œil donné à sa nouvelle demeure.

C'est rue Montmartre, presque au coin de la rue Joquelet, que le père Tantine avait rencontré ce qu'il cherchait.

C'était bien, ainsi qu'il l'avait fait pressentir, le logis modeste d'un artiste à ses débuts, mais d'un artiste ayant déjà vaincu les premières difficultés, songeant à l'avenir et se préoccupant du bien-être présent.

L'appartement, situé au troisième étage, se composait d'une petite entrée, de deux jolies pièces et d'un assez grand cabinet de toilette.

Une des pièces était la chambre à coucher, l'autre était disposée en petit salon de travail, et près de la fenêtre se trouvait un piano.

Meubles, rideaux, tentures, bibelots, tout était propre, rien n'était neuf.

Une particularité frappait Paul.

Cet appartement, qu'on lui disait loué et meublé pour lui depuis trois jours seulement, paraissait habité.

La vie y palpitait.

On eût juré que le locataire venait de sortir à la minute, et qu'il allait rentrer.

Tout, depuis le lit qu'on aurait supposé tiède encore, jusqu'aux bouts de bougie des candélabres, trahissait des habitudes quotidiennes non interrompues.

Il y avait, sous le lit, des pantoufles qui avaient servi, le feu du matin n'était pas tout à fait éteint, on apercevait dans l'âtre des bouts de cigare, sur la table au salon de travail était une feuille de papier de musique, où on avait commencé de noter un air.

Cette sensation de la présence d'un maître était si forte, que Paul ne put s'empêcher de s'écrier :

« Un arrangement amical avec la France, qui eût été une entente commune, serait d'un avantage incalculable pour la paix du monde.

Ces dernières réflexions, semblent faites pour atténuer l'émotion produite par le récent article du Times que nous avons signalé.

— Les journaux sont unanimes à blâmer l'intervention de la Turquie en Egypte.

Le Times déclare que la Turquie se prépare de sérieuses difficultés et que les intérêts matériels de plusieurs nations, en Egypte, sont supérieurs à l'ombre de la suzeraineté du sultan. Aucune intervention n'est actuellement nécessaire ; si les événements exigeaient des mesures décisives, une action indépendante ne serait pas permise à la Turquie, qui pourrait intervenir seulement comme mandataire de l'Europe, et faute de meilleur expédient.

Le Daily-News et le Standard émettent une opinion analogue.

— D'après une dépêche reçue du Caire, le Standard annonce que la Chambre des notables n'aura pas à discuter les conventions financières ni les institutions constituant des engagements internationaux, lesquels ne peuvent être modifiés sans le consentement des puissances européennes qui sont parties contractantes.

Berlin, 5 octobre. — Les affaires égyptiennes préoccupent vivement notre monde diplomatique. Toutefois, on ne partage pas ici les craintes que l'intervention du Sultan puisse déranger l'entente européenne.

Cette façon de voir n'est nullement modifiée par le fait bien constaté que la Russie favorise secrètement les velléités d'ingérence de la Porte. Cependant, les pourparlers de cabinet à cabinet ne sont pas encore entrés dans une phase qui me permette de vous donner des renseignements plus précis.

### Informations

Paris, 7 octobre.

#### La démission du cabinet

On assure, dans certains cercles politiques, que la date choisie par les membres du cabinet pour adresser leur démission au président de la République serait celle du 15 octobre.

D'autre part le correspondant du Times à Paris affirme aujourd'hui avec beaucoup d'assurance que le cabinet Ferry se présentera devant la Chambre sans modifications et qu'il sera chargé par M. Jules Grévy d'apporter au Parlement un message présidentiel destiné à rendre justice au ministère et à la dernière Chambre.

#### Au ministère de l'intérieur

M. Camescasse, préfet de police, a eu ce matin une entrevue avec le ministre de l'intérieur.

Nous croyons savoir que l'entretien a roulé sur les décisions prises la veille par le conseil des ministres, au sujet des menaces de meetings qui ont été faites dans certaines réunions publiques.

#### Au conseil d'Etat

Les seules affaires politiques portées à l'ordre du jour du conseil d'Etat, pour la réouverture de sa session, sont des projets de décrets annulant les délibérations de certains conseils généraux, ceux de l'Aveyron et de Maine-et-Loire notamment.

#### A la Banque de France

Le bruit court qu'il est question de nommer M. Fallières, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, sous-gouverneur de la Banque de France. Nous avons de la peine à croire à cette nouvelle qui nous paraît invraisemblable.

#### Le gouverneur de l'Algérie

M. Jacques, député d'Oran, a conféré avec M. Constans, ministre de l'intérieur, au sujet du maintien de M. Albert Grévy en qualité de gouverneur général de l'Algérie.

Le National croit savoir que les députés de l'Algérie sont décidés à déposer une demande d'interpellation dès la rentrée, s'il ne peuvent obtenir avant cette époque le remplacement du gouverneur actuel.

#### Poursuites contre des magistrats

On annonce que des poursuites disciplinaires vont être dirigées contre un certain nombre de magistrats qui ont voulu, encore une fois de plus, manifester ouvertement leur hostilité au gouvernement qui les paie en assistant aux banquets royalistes du 29 septembre.

— Mais cet appartement est habité, monsieur, nous sommes chez quelqu'un.

— Nous sommes chez vous, mon enfant.

— Maintenant, peut-être, parce que vous aurez acheté ici tout en bloc ; mais celui qui vous a vendu son mobilier ne fait que de partir.

Le doux Tantine avait l'air ravi d'un écolier après une espièglerie.

— Depuis plus d'un an, répondit-il, le seul locataire de céans, c'est vous.

Ne reconnaissez-vous plus votre logis ?

Paul écoutait bouche bée, flairant une mystification ou un mystère.

— Quelle plaisanterie ! dit-il, pour dire quelque chose.

— De ma vie je n'ai été aussi sérieux.

Voici plus d'une année que vous avez installé vos pénates ici.

En voulez-vous une preuve ?

Je vais vous la donner.

Il n'attendit pas la réponse.

Il courut se pencher au-dessus de la cage de l'escalier, et, de toutes ses forces, cria :

— Mère Brigot !... Ohé !... Montez donc !...

Puis revenant à Paul :

— C'est la concierge de la maison, dit-il, vous allez voir.

Au même moment, une grosse vieille, répugnante d'obésité, au nez écarlate, ayant une mine obséquieuse que démentait son petit œil méchant caché sous de gros sourcils gris, fit son entrée dans l'appartement.

— Bonjour la mère, lui dit le vieux clerc d'huisier ; je vous ai appelée pour un petit renseignement.

— Bien à votre service, monsieur Tantine.

Du doigt, le bonhomme montra Paul, tout en continuant à s'adresser à la portière.

— Vous connaissez monsieur ? demanda-t-il.

#### L'ambassadeur d'Allemagne à Paris

La Gazette de Cologne annonce que M. de Hohenlohe reviendra à la fin d'octobre à son poste de Paris. Tous les bruits de refroidissement entre Bismarck et le prince de Hohenlohe sont dénués de fondement.

Ce même journal annonce que le gouvernement a l'intention de présenter au Parlement une demande de crédits, pour subventionner et créer des lignes de paquebots allemands allant au Japon et dans les mers du sud.

#### La direction générale de l'Algérie

On a annoncé, ces jours derniers, que la direction générale de l'Algérie dont la création a été décidée, serait confiée à M. Massigault.

La nouvelle était prématurée, à moins que M. Constans qui y tient beaucoup ne le nomme avant de quitter la place Beauveau.

#### Le conseil municipal de Paris

Le conseil municipal sera définitivement convoqué en session ordinaire mardi prochain 11 octobre. La première séance sera particulièrement agitée.

Il s'agit de renouveler le bureau du conseil. Les intrançais se remuent beaucoup pour arriver à enlever à M. Engelhard son siège de président.

On croit à une nouvelle élection de M. Sigismond Lacroix, dont la personnalité a été récemment mise en relief par la lutte qu'il a soutenue à Belleville contre M. Gambetta.

Les anciens députés qui n'ont pas encore donné leur démission de conseillers, apporteront à l'interrogation l'appui de leurs voix.

L'incident Georges Martin se rouvrira probablement dans cette première séance. On se rappelle qu'à la dernière séance du conseil, au mois d'août, M. Georges Martin, mécontent de l'attitude du président Engelhard, s'était précipité sur lui et l'avait menacé par paroles et gestes. Les huissiers avaient dû intervenir.

M. Georges Martin conteste l'exactitude du procès-verbal, bien qu'il ait été certifié conforme par le bureau du conseil. De nouvelles explications seront donc échangées. Espérons qu'elles seront moins vives que les premières.

#### Petites nouvelles

M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie, doit arriver à Paris après demain.

— Le Reveil qui était descendu dans la tombe avec Delescluze, va recueillir de ses cendres sous la direction de M. de Lanessan.

— Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre en France, en ce moment à Madrid, est arrivé aujourd'hui à Paris.

— On annonce que M. Gambetta doit rentrer à Paris cette semaine.

Le bruit d'une visite mystérieuse de M. Gambetta à Mont-sous-Vaudrey est faux.

— Une dépêche a été adressée par M. Barthélemy Saint-Hilaire à M. Roustan, pour lui tracer la ligne de conduite à suivre vis-à-vis des propagateurs d'accusations qui portent atteinte à son honneur.

— Le Paris croit savoir que des poursuites de diffamation vont être exercées par M. Roustan contre M. de Billing.

— M. de Billing a donné sa démission de secrétaire d'ambassade.

### BOURSE DU BOULEVARD

PARIS. — Mercredi 5 octobre 1881

|                   |         |                    |        |
|-------------------|---------|--------------------|--------|
| 3 0/0.....        | 84 30   | Crédit France..... | 301 25 |
| 5 0/0.....        | 116 10  | Alpine.....        | 301 25 |
| Italien.....      | 90 10   | Suez.....          | 301 25 |
| Turc.....         | 15 52   | Lombards.....      | 301 25 |
| Extérieure.....   | 26 25   | Banque Paris.....  | 301 25 |
| Egypte.....       | 380 62  | Landerb. Autr..... | 301 25 |
| Chemins Turc..... | 50 75   | Nouvelle.....      | 301 25 |
| Banque Ottom..... | 74 32   | Petit Téléph.....  | 301 25 |
| Union.....        | 2098 75 | Fonc. France.....  | 301 25 |

### Etranger

#### Suisse

#### Le congrès socialiste international

Zurich, 5 octobre. — Des dépêches de Paris ont annoncé que le congrès se réunissait ici. C'était une erreur, la nouvelle en a été donnée pour dérouter l'opinion publique.

C'est à Coire qu'il s'est réuni, sous la présidence de l'ouvrier typographe Grözin Conzett. Les représentants de la France sont MM. Georlin et Malon, arrivés vendredi à Zurich ; ils sont repartis pour Coire samedi.

Une cinquantaine de délégués étrangers sont présents : l'Allemagne, la Hongrie, la Russie, la Pologne, le Danemark.

— Cette malice !

Un locataire.

— Comment se nomme-t-il ?

— Paul.

— Tout court ?

— Mais oui ; Paul de Rien-Avec, autrement dit.

N'allez-vous pas lui reprocher de l'avoir connu ni père ni mère ?

— Quelle est sa profession ?

— Artiste donc ! Il donne des leçons de piano, il compose des airs et il copie de la musique.

— Que gagne-t-il à ce métier ?

— Ah !... je n'ai pas compté avec lui.

A vue de nez, ça doit aller dans les 3 ou 400 francs par mois.

— Et cette somme lui suffit ?

— Certainement. Mais dame ! c'est si sage, si économe ! une vraie fille, quoi ! Au point que moi qui

ai une demoiselle, je voudrais qu'elle lui ressemblât, et travailler, et distinguer, et propre...

Elle sortit sa tabatière, huma une prise copieuse, et avec l'accent d'une conviction bien arrêtée, ajouta :

— Et joli garçon !

L'air connaisseur de la grosse femme parut réjouir beaucoup le bon Tantine. Cependant il poursuivait :

— Pour être si bien informée, il faut que vous connaissiez M. Paul depuis longtemps, et qu'il vous ait parlé de ses affaires.

— Pardine !... il y aura quinze mois, au terme prochain, qu'il a emménagé ici, et depuis ce temps, tous les jours que le bon Dieu fait, c'est moi qui arrange son ménage...

— Savez-vous où il logeait avant ?

— Naturellement, puisque je suis allée aux renseignements.

mark, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, les Etats-Unis, le Brésil, la France et la Suisse sont représentés. Jusqu'ici, aucun désordre. Le Congrès ne s'est occupé que de questions administratives.

## ESPAGNE

### L'adhésion du maréchal Serrano

Madrid, 5 octobre. — Le maréchal Serrano vient de rompre le silence qu'il observait depuis sept ans par un discours prononcé à un banquet qui lui a été offert à Linares. Ce discours a produit une très vive impression au-delà des Pyrénées.

L'auteur du renversement de la reine Isabelle en 1868 s'est en apparence rallié à la monarchie constitutionnelle d'Alphonse XII. Il a rendu hommage au libéralisme du jeune roi, et il a exprimé sa confiance dans la stabilité du ministère actuel; il a déclaré qu'il ne serait ni l'ennemi ni le partisan d'un gouvernement opportuniste, mais qu'il se consacrerait à l'Espagne la plus grande somme de liberté qu'elle puisse avoir.

Cette adhésion est, à n'en pas douter, un succès dû à la politique ferme et conciliante de M. Sagasta. Elle n'a pas lieu de nous surprendre toutefois, quand nous voyons M. Castelar se déclarer satisfait de la politique adoptée par le ministère Sagasta, tout en déclarant, il est vrai, qu'il conserve intactes ses anciennes convictions républicaines.

Ce n'est pas la monarchie constitutionnelle, c'est le possibilisme qui compte, depuis le banquet de Linares, un adepte de plus en Espagne.

## ANGLETERRE

### Les nouvelles de M. Stanley

Londres, 5 octobre. — Le Daily-Tel-Graph a reçu de M. Stanley, chef du cabinet au ministère de la maison du roi de Belgique, des nouvelles rassurantes sur la santé de M. Stanley, l'explorateur de l'Afrique.

M. Stanley a souffert d'une fièvre bilieuse; mais il est maintenant rétabli et a recouvré toutes ses forces.

### La réorganisation de l'armée turque

Le correspondant viennois du Daily-News apprend de bonne source que la Porte a conclu avec l'Allemagne un arrangement pour l'envoi d'officiers prussiens chargés de réorganiser l'armée turque.

Ces officiers doivent arriver à Constantinople dans un mois.

## ALLEMAGNE

### La dissolution du Reichstag

Berlin, 5 octobre. — Voici ce que l'on annonce de source officielle.

Si le Parlement accepte, grâce à l'alliance des conservateurs et des nationaux-libéraux, ou des conservateurs et des ultramontains, les projets de lois économiques du chancelier, celui-ci ne dissoudra pas la Chambre.

Si par contre, le Reichstag rejette absolument ces projets de loi, la Chambre sera dissoute après Noël. Le Parlement sera convoqué le 15 novembre.

## Le Congrès des Chemins de fer

Berne, 5 octobre. — Nous possédons en ce moment à Berne le Congrès des chemins de fer; les principales puissances y ont envoyé des représentants; jusqu'à présent rien n'a été décidé définitivement. Cependant, malgré les divergences de vues qui existent entre le droit latin et le droit germanique, on a pris dans chaque séance, personne ne doute du succès final, qui octroiera à toute l'Europe un choix uniforme en matière de transport.

Au banquet offert par le conseil fédéral aux membres de la conférence, M. Arago, notre sympathique ambassadeur, a prononcé un discours qui a été vivement applaudi; en voici les termes :

« Messieurs, « Nous entendons répéter chaque jour : Assez de politique, occupons-nous d'affaires. Cette distinction entre les actes des gouvernements et les intérêts matériels des peuples, repose, selon moi, sur une grave erreur. Je ne connais pas, en effet, de politique sérieuse qui demeure étrangère aux grandes questions du commerce, et je ne sais aucun intérêt collectif que ne soutienne point la bonne politique.

C'est pour cela, messieurs, que nous venons ici, ambassadeurs et ministres, vous affirmer que nous désirons tous la pleine réussite de votre conférence. Admirablement secondée par les savants travaux et les utiles découvertes du temps où nous vivons, votre œuvre va créer de nouvelles ressources et frayer des routes nouvelles à l'industrie continentale.

Vous m'excuserez donc si, prenant la parole après les deux toasts éloquentes de M. le président Drog et de M. Meyer, je pense que mon nom m'empêche pas de vous dire : Aux progrès des sciences, agents principaux de la paix, de l'ordre universel ! »

## L'ENTREVUE DES TROIS EMPEREURS

L'entrevue des trois empereurs dont nous avons parlé hier et qui fait aujourd'hui l'objet de la plus vive attention du monde politique européen continue à exciter les commentaires, parfois très différents de la presse anglaise. Les uns la considèrent comme probable, tandis que les autres la déclarent inutile et invraisemblable.

Ainsi on mande de Berlin au Times qu'un journal de cette capitale, le Montagsblatt, déclare savoir de source certaine, qu'une entrevue entre les trois empereurs est agréée en principe, nonobstant toute affirmation contraire, quoique on redoute l'absence de l'empereur d'Allemagne, à cause de l'état maladif dans lequel il se trouve.

Certains bruits venus de Vienne indiqueraient Grancia, sur la frontière austro-russe, comme l'endroit probable de l'entrevue.

D'autre part on écrit au Standard, de Berlin aussi, que la nouvelle de l'entrevue des trois empereurs est inexacte. Le correspondant berlinois ajoute qu'en ce qui concerne l'empereur d'Allemagne, une pareille entrevue est superflue.

Ce souverain a eu dans ces dernières semaines une entrevue avec chacun de ses voisins, puisqu'il a vu l'empereur François-Joseph, le 5 août à Gastein et le czar à Dantzig, le 9 septembre. Il serait donc très peu probable qu'il entreprenne un long voyage qui aurait pour objet une nouvelle entrevue sur la frontière austro-russe.

En ce qui concerne le czar et l'empereur François-Joseph, l'impression est que les deux souverains sont disposés à avoir une entrevue, mais rien ne prouve qu'il y ait urgence à fixer une date prochaine. Les arrangements pris entre la Russie et le gouvernement allemand à Dantzig sont complètement approuvés par l'Autriche.

Comme on le voit, les avis diffèrent considérablement, sur le prochain accomplissement de cet acte politique dont pourtant les conséquences probables font déjà l'objet d'appréciations de toutes sortes de la presse européenne.

## DÉPARTEMENTS

SERVICE OFFICIEL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

## LOIRE

### Informations diverses

ECOLE MUNICIPALE DE DESSINS DE TISSAGE  
Saint Etienne, 5 octobre. — La rentrée des classes à l'école municipale de dessin aura lieu le vendredi, 14 octobre courant; un cours d'Histoire de l'Art, sera fait tous les jeudis, à 8 heures du soir.

Les inscriptions pour ces cours sont reçues au secrétariat de la mairie, de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 5 heures du soir.

On annonce qu'une réunion socialiste aura lieu dimanche prochain, à 8 heures dans la salle du Cirque.

Les collectivistes révolutionnaires donneront des explications précises sur leur programme et sur les moyens de le réaliser.

La rentrée des élèves du lycée de Saint-Etienne a eu lieu ce matin à 8 heures 1/2.

### Nouvelles militaires

Par décret, en date du 3 octobre, M. Saignes de Lacombe, capitaine au 19<sup>e</sup> dragons à St-Etienne, est promu au grade de chef d'escadron et affecté au 4<sup>e</sup> chasseurs à cheval.

M. le général Bréart rentrera prochainement à St-Etienne venant de Tunisie où, comme nous l'avons annoncé dernièrement, il inspecte nos troupes.

### Une série d'arrestations

Les arrestations étaient hier, à l'ordre du jour. Nous signalerons celles de :

Jean-André Duranton, 23 ans, et Sylvain Chevalier, 20 ans, pour vol commis chez le sieur Dubouché, boulanger, dont ils étaient les ouvriers;

Joseph-Etienne Beluze, Etienne Leroux et Jean-Louis Dubois, sous l'inculpation de vagabondage; Montmartin, repris de justice très dangereux, pour avoir participé à l'agression nocturne dont trois mineurs ont été victimes sur la place Roanette, dans la nuit du 21 au 23 septembre.

### Mort accidentelle

Le cadavre d'un homme paraissant âgé de 65 ans et dont l'identité n'a pu être constatée, a été trouvé ce matin, à 9 heures, sur le trottoir de la rue Brosard.

Cet homme avait à la tempe droite une blessure résultant de sa chute, sans doute.

## ISERE

### Ouverture de la saison théâtrale

Grenoble, 5 octobre. — Hier soir ont eu lieu les débuts de notre troupe théâtrale, la salle était comble, et a fait un chaleureux accueil aux artistes, qui, d'ailleurs, ne sont pas des inconnus pour le public grenoblois.

### Commission consultative du théâtre

Un arrêté municipal en date du 1<sup>er</sup> octobre réorganise la commission consultative du théâtre. Elle se compose de dix-huit membres, qui sont :

MM. Albert, receveur municipal.  
Arnoux, capitaine de réserve en retraite.  
Eugène Bernard, négociant.  
Henri Carrière, industriel.  
Elisée Chatin, négociant.  
Débelle, conservateur du Musée de peinture.  
Discher, chef de musique du 52<sup>e</sup>.  
Duprez, directeur de l'Orphéon.  
Dureau, chef de musique de l'Ecole d'artillerie.  
Hector Gruyer, propriétaire.  
Jacob, chef de musique du 4<sup>e</sup> régiment du génie.  
Félix Leborgne, négociant.  
Peyrot, chef de division à la préfecture.  
Piolet fils, négociant.  
Rambaud, président de l'Echo de la Tronche.  
Marcel Veissillier, rentier.  
Velche, directeur de l'Echo de la Tronche.

### Cercle démocratique

La commission administrative du Cercle démocratique rappelle de nouveau aux sociétaires que l'assemblée générale aura lieu demain soir jeudi, à 8 heures, dans le local du cercle, rue Créqui, 31.

## AIN

### Nomination

Bourg, 5 octobre. — Par arrêté du 4 octobre, M. le secrétaire d'Etat des finances a nommé commis principal des contributions indirectes à Cerdon, M. Monvel, précédemment commis principal à Etang (Saône-et-Loire).

Par arrêté du 3 octobre courant, M. le ministre des finances a nommé contrôleur intérimaire des contributions directes du département de l'Ain, en remplacement de M. Antelme, mis en disponibilité sur sa demande, M. Dépolier, précédemment contrôleur intérimaire dans les Basses-Alpes.

### Départ de la classe 1876

La classe 1876 a été libérée hier. A Bourg, au 23<sup>e</sup> de ligne, cette libération s'est effectuée dans des conditions particulières de cordialité touchante.

Avant de quitter la caserne, les hommes qui partaient ont été réunis par le colonel, qui leur a adressé une allocution d'empreinte du plus pur patriotisme. Puis ils ont été conduits à la gare, clairons et musique en tête.

C'est, croyons-nous, la première fois que pareil fait se produise à Bourg, et peut-être est-il unique en France. Toutes nos félicitations à M. le colonel du 23<sup>e</sup>.

## SAVOIE

### Construction d'un musée-bibliothèque

Chambéry, 5 octobre. — La ville de Chambéry vient d'ouvrir, entre tous les architectes français, un grand concours pour la construction d'un musée-bibliothèque.

Tous les concurrents peuvent se faire inscrire, dès maintenant, à la mairie de Chambéry, où ils trouveront tous les renseignements. Le dernier délai, pour les envois des projets, est fixé au 1<sup>er</sup> février 1882.

Le devis ne doit pas dépasser la somme de 500,000 fr.

Une exposition publique et gratuite aura lieu à l'Ecole des beaux-arts. Trois importantes primes seront décernées aux trois projets primés :

Le numéro 1 recevra une prime de 5,000 fr.

Le numéro 2, une de 3,000 francs.

Le numéro 3, une de 1,000 francs.

C'est l'auteur du projet numéro 1 qui sera chargé de l'exécution du musée.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUJOURD'HUI

Jeudi, 6 octobre, 279<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil, lever, 6 h. 05; coucher, 5 h. 30. Les jours baissent de 4 minutes.

Ephémérides (1836). Erection de l'obélisque de Louqsor.

Le ministre de la guerre publie le nouvel avis suivant relativement aux suppléments de pensions militaires :

« Les suppléments de pension alloués par la loi du 18 août dernier étant payés sous déduction des sommes reçues en 1881 » titre de subvention, une note récente informe les officiers retraités d'après le tarif de la loi du 25 juin 1871 et qui n'ont pas touché en 1881 de subvention du ministère de la guerre qu'ils doivent en justifier par un certificat qui leur sera délivré sur leur demande. (Bureau des pensions et secours.)

« A cette occasion, il convient de faire observer que la subvention instituée par la loi du 22 juin 1878 a figuré pour la première fois au budget de 1879, qu'elle a toujours été payée au commencement de chaque année et que la dernière, de 170 fr., s'appliquait à l'exercice 1881.

« Cette somme de 170 fr. doit être précomptée sur les arrérages de supplément de pension échus au 1<sup>er</sup> septembre.

Par arrêté du ministre des finances, ont été nommés dans l'administration des contributions indirectes :

Receveur à Saint Etienne, M. Desseris, précédemment receveur à Seiches (Maine-et-Loire).

Commis à Saint-Fons, M. Saurat, précédemment commis à Marez (Jura).

Commis à Lyon, M. Dijolo, précédemment à Pellussin (Loire).

M. le maire de Lyon donne avis qu'une enquête est ouverte sur un projet relatif à l'acquisition, par la ville de Lyon, de trois immeubles ayant ensemble une contenance de 1,280 mètres carrés, situés rue Neyret, 18, 20 et 22, et montée de la Grande Côte, 76 et 78, pour servir à l'édification d'un groupe scolaire.

Par ordonnance de M. le président de la cour d'appel de Lyon, les assises du département du Rhône, pour le quatrième trimestre de 1881, s'ouvriront à Lyon, le lundi 21 novembre prochain, à neuf heures du matin. Elles seront présidées par M. Monpela, conseiller à la cour d'appel de Lyon, assisté de MM. Sauzet de Fabrias et Olivier, aussi conseillers la cour d'appel de Lyon, chevaliers de la Légion d'honneur.

Par décret de M. le président de la République, en date du 20 septembre dernier, M. Chaîne a été nommé notaire à Lyon, en remplacement de M. Thiaffait, démissionnaire en sa faveur.

Par décision du ministre des postes et des télégraphes, en date du 3 octobre 1881, a été autorisée la création d'un bureau télégraphique municipal dans la commune de Monsois.

M. Dubost, conseiller à la Cour d'appel et membre du conseil municipal de Lyon, vient d'avoir la douleur de perdre son fils.

Nous adressons nos plus sympathiques condoléances à cet éminent magistrat.

L'arrogance des conducteurs de tramways est si grande que bien des personnes inhabiles à descendre des voitures en marche, n'osent leur demander d'arrêter, de peur de voir franchir les sourcils de ces messieurs et de s'entendre traiter de malingres. Aussi les accidents à la descente des tramways sont-ils fréquents.

Hier encore, un voyageur est tombé sur le quai Jayr, et s'est fait de sérieuses contusions à la tête. Ce n'est qu'après avoir reçu des soins dans une maison voisine qu'il a pu continuer sa route.

Hier, entre onze heures et minuit, les rares passants du quai de la Guillotière remarquèrent une jeune fille, presque un enfant, qui descendait sur le bas-port du Rhône.

Se doutant que la pauvre petite avait en tête un sinistre projet qu'elle allait mettre à exécution, l'un d'eux la suivit furtivement et la vit se jeter dans le fleuve.

Il se porta résolument à son secours et parvint, après de nombreux efforts, à la ramener sur la rive. Elle fut aussitôt conduite au poste voisin, où des soins pressés lui furent donnés.

Interrogée, la jeune fille a dit qu'elle se nommait Josephine H..., qu'elle était âgée de quinze ans et qu'elle habitait rue de Chartres, chez ses parents.

Elle a énergiquement refusé de faire connaître les raisons qui l'ont portée à accomplir cet acte de désespoir. Après lui avoir arraché la promesse de ne plus attenter à ses jours, elle a été reconduite à son domicile.

Hier matin, vers sept heures, un incendie s'est déclaré dans l'écurie de M. Vitoz, camionneur, rue Tronchet, 57.

L'alarme a été donnée aussitôt par les voisins, qui ont immédiatement organisé des secours. Les pompiers sont arrivés quelques instants après et ont pu mettre deux pompes en batterie.

Après une heure d'efforts ils sont parvenus à se rendre maîtres du feu.

Les dégâts sont peu importants. Ils sont évalués à quelques milliers de francs.

Ils sont couverts par une assurance.

La rapidité des secours a permis de préserver la scierie mécanique de M. Montel, attenante à l'écurie.

Hier, à une heure de l'après-midi, un camionneur, Adrien Vernier, âgé de 24 ans, au service de M. Minaudier, commissionnaire en fruits, quai des Célestins, passait avec sa voiture sur le quai de l'Archevêché, lorsqu'à la suite d'un brusque soubresaut, il fut précipité sur la chaussée.

Le malheureux s'est fait à la tête des blessures qui présentent une réelle gravité. Après avoir reçu les soins les plus pressés à la pharmacie Riaux, rue Saint-Jean, son patron qui avait été prévenu, l'a fait transporter en voiture à son domicile, rue Rabalais.

Toujours les chiens enragés !

Un de ces animaux, présentant tous les symptômes de la rage, parcourait hier les rues des Brotteaux. Déjà il avait mordu sur son passage un jeune enfant, nommé Tandif, demeurant rue Tête-

de-Or, 113, et plusieurs chiens, lorsqu'un soldat du 3<sup>e</sup> hussards se mit à sa poursuite et parvint à l'abattre à coups de sabre.

Les gardiens de la paix, avertis, se rendirent sur les lieux pour faire transporter le cadavre à l'école vétérinaire, pour qu'il y fut autopsié. Malheureusement, des ouvriers de l'usine Rouscou, rue Vauban, s'en étaient emparés et l'avaient jeté dans le foyer d'une chaudière.

On a pris, en tout cas, toutes les mesures de prophylaxie nécessaires. La blessure du jeune Tandif a été cautérisée, et les chiens mordus abattus.

Le nommé Joseph Albert, âgé de 17 ans, qui était sorti le matin de la maison d'arrêt de Trévoux, s'est présenté dans l'après-midi, au poste du Mont-de-Piété, réclamant comme une faveur d'être arrêté; parce qu'il se trouvait sans ressources et sans domicile.

On a fait droit à sa requête.

N'est-ce pas que ce brutal fait-divers inspire de tristes réflexions; il y a dans cette ordonnance des réformes urgentes à accomplir.

Les voleurs, de l'espèce dite des cambrioleurs, continuent leurs petites expéditions. Leur audace est la même mais leurs succès sont inégaux, comme le prouvent les deux faits suivants :

M. Louis Freton, tisseur, rue Andran, 5, rentrant hier matin, dans sa chambre, située au 6<sup>e</sup> étage, fut tout surpris d'en trouver la porte fracturée. Un individu, Frédéric B..., âgé de 24 ans, sans domicile, était occupé à faire des paquets de ses effets les plus précieux. Le voleur s'est laissé conduire au poste sans résistance.

Un autre malfaiteur a été plus heureux. Après s'être introduit, à l'aide d'une fausse clef, dans l'appartement de M. André Fichetier, employé à l'Arse, demeurant rue Franklin, 18, il a enlevé du linge et des vêtements pour une somme assez ronde. Il a pu disparaître ensuite avec son butin, sans avoir été aperçu.

Une enquête est ouverte.

Un violent incendie s'est déclaré pendant la nuit d'avant-hier, dans la maison d'habitation de M. Xavier, propriétaire à Cours.

Les progrès du feu ont été si rapides que malgré la promptitude des secours il n'a été possible de sauver qu'une partie du mobilier.

Les causes du sinistre qui paraissent purement accidentelles, sont inconnues.

Les dégâts s'élèvent à une somme de 11,000 fr. environ, couverts, en partie seulement, par une assurance à la compagnie le Phénix.

### Société de viticulture de Lyon

La Société régionale de viticulture de Lyon tiendra sa cinquième réunion de l'année 1881 au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, le samedi 8 octobre, à 1 heure et demie du soir.

#### ORDRE DU JOUR :

Lecture du procès-verbal.  
Présentations et admissions.  
Projet d'une conférence à Vinzelles. (Communication de M. Davin).  
La récolte de vin en 1881. Le sucrage des mares.  
Le phylloxera dans la région lyonnaise à l'automne 1881.  
Communications diverses.

### Concert de « la Lyre de Perrache »

La fanfare la Lyre de Perrache donnera son concert annuel à la Brasserie du chemin de fer, le dimanche 10 octobre.  
Des affiches feront connaître le programme.

On ne saurait accorder trop d'attention à ce qui suit : Le Sirop de Vial de Vaise qui n'a rien de commun avec toutes les grossières imitations qui se font dans un but de concurrence, se distingue précisément de ces produits en ce qu'il ne contient aucune préparation opiacée ou narcotique. Il ne risque donc jamais de produire un accident quelle que soit la dose qu'on en prenne.

Il réagit d'une façon certaine dans toutes les maladies provenant d'une irritation de la poitrine, de l'estomac ou des intestins, telles que : Aigüe, toux sèche, Bronchite, Coqueluche, Catarrhe, et irritations en général.

Les nombreuses cures qu'il opère chaque jour sont la meilleure garantie que nous puissions donner à ceux qui désirent en faire usage. Se méfier des contrefaçons et toujours le demander sous le nom de Sirop de Vial de Vaise. 3 fr. le flacon.

## OBSERVATOIRE DE LYON

### Bulletin Météorologique

Lyon, 5 octobre, 3 h. du soir.

Température : Un courant froid de Nord-Est maintient une température assez basse sur la plus grande partie de l'Europe; à Lyon, le froid s'est encore accentué pendant la nuit dernière dont le minimum a été de -12<sup>e</sup> sous l'abri et de 0<sup>e</sup> à l'air libre.

Mais, sur les îles Britanniques, le thermomètre est relativement haut, à Val-de-Ardèche, il indiquait -1-14<sup>e</sup> hier matin à 7 h., et le vent y soufflait du Sud-Est, il est donc probable que de simples pressions existent au large sur l'Océan.

Temps probable : Assez beau.

## NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLECOUR. — Tous les soirs, Le Prétre, drame à grand spectacle, en 5 actes et 7 tableaux nouveaux, joué par les artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Dimanche prochain, 9 octobre, Le Prétre, en matinée, à 1 h. 1/2, sans préjudice de la représentation du soir.

## BULLETIN FINANCIER

### Bourse de Paris

Paris, 4 octobre.

La bourse s'est ouverte sous de mauvaises impressions.

Une recrudescence marquée des demandes d'or à la Banque d'Angleterre, soulignée par une baisse de 7/16 sur les consolidés à 95 5/8; des nouvelles peu rassurantes de Tunisie, il n'en faut pas davantage pour modifier l'entrain dont la cote avait fait preuve la veille en pleine liquidation.

Cependant, à deux heures, le marché se rassérène et de très bonnes tendances repaissent.

Le 5 0/0 se maintient aux environs de 116 50; l'Italien se traite à 90 50; le Turc est à 15 fr.

La Banque d'Escompte est ferme à 80; la Banque de Paris à 1320; la Société Générale à 835.

Le Foncier est en reprise vigoureuse et pleine de promesses à 1745.

Les actions du Crédit Général Français sont demandées au comptant à 350 fr.

La situation prise par cette institution de crédit parmi les premiers établissements de la place assure à ces titres un classement définitif dans des cours plus élevés.

Les actions et les obligations du chemin de fer d'Alsace au Rhodan ont un marché assez actif au comptant. Cette activité se justifie par la modération de leurs prix.

## CHOSSES & AUTRES

### L'homme le plus âgé du monde

La revue médicale de Londres, *Lancet*, reçoit de son correspondant de Santa-Fé de Bogota, capitale de la Nouvelle Grenade, dans l'Amérique du Sud, l'intéressante communication suivante :

C'est Bogota qui possède sans contredit l'homme le plus âgé de la terre. Il accuse lui-même cent quatre-vingts ans (184 ans) ; mais ses voisins prétendent qu'il est beaucoup plus âgé que cela. Il est d'origine semi-espagnole et s'appelle Michael Solio. Son existence est affirmée par le docteur Hernandez à qui il a été assuré qu'un des vieux habitants de la ville en avait déjà entendu parler comme d'un centenaire, à l'époque où lui-même n'avait que dix ans. Sa signature figure au reste au bas d'un acte relatif à la construction d'un couvent et qui date de 1712, soit de 169 ou de 170 ans.

Le docteur Hernandez voulait voir ce curieux personnage et le trouva occupé à des travaux de jardinage. Sa peau, dit-il, ressemble à du parchemin, ses cheveux sont blancs comme de la neige et enveloppent sa tête comme un turban. Il attribue sa longévité à des habitudes très régulières ; il ne mange qu'une fois par jour pendant une demi-heure seulement, prétendant que la force de digestion en 24 heures est proportionnée à la quantité d'aliments pris en 30 minutes. De plus, il a l'habitude de déjeuner tous les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois en buvant autant d'eau que possible. Il ne prend enfin que des aliments froids et nourrissants et c'est, pense-t-il, à ce régime qu'il doit de se porter à merveille.

Nous reproduisons cette communication telle qu'elle a été adressée à la revue médicale de Londres sans en rien retrancher et sans y ajouter aucun commentaire. Au lecteur de voir le cas qu'il doit en faire, car pour notre compte nous avons une confiance si limitée dans la véracité des publicités américaines en général et de ceux de l'Amérique du Sud en particulier, que nous considérons comme prudent de ne jamais les croire sur parole.

### Bonjour Philippine !

BONJOUR PHILIPPINE ! est une interpellation adressée à quelqu'un que l'on met en défaut, à la suite d'un jeu en usage dans la société.

En Allemagne cette interpellation est très répandue, mais elle est appliquée dans un tout autre sens que chez nous. Voici l'origine de ces deux mots :

On est au dessert, on vient de passer le plateau des quatre mendiants, composés, on le sait, de noix, de noisettes, de raisins secs et d'amandes. Vous cassez une amande et vous la trouvez double. Vous gardez pour vous une moitié et vous offrez l'autre à votre voisine, qui accepte et vous prévient qu'elle gardera un bon souvenir de votre généreux partage.

Le lendemain ou le surlendemain, le premier jour enfin que vous rencontrez votre aimable voisine, oubliez que vous êtes de l'amande partagée, vous vous apprêtez à lui dire simplement bonjour. Mais elle prend les devants en vous disant : *Bonjour Philippine !* Vous êtes pris, c'est vous qui devez un gage, que vous payez au gré de la personne qui vous a mis en défaut.

Pourquoi Philippine et non Valentine ou Clémentine ? Il y a dans la langue allemande un mot qui se prononce presque absolument de la même manière que notre Philippine. C'est *Viehliebchen*, qui signifie *très aimé* et qui fait allusion à l'union intime des deux amants rencontrés dans la même coquille.

Le jeu de Philippine était l'amusement favori d'un personnage célèbre, M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe, à qui l'on prête ces

james ses paroles tenues chez le duc d'Orléans la veille des journées de juillet : *Nous dansons sur un volcan !* M. de Salvandy, homme de manières fort distinguées, ne manquait jamais au dessert d'offrir à sa voisine la moitié de l'amande double qu'il trouvait. Ainsi fit-il un jour à une dame très connue, dans un dîner donné au ministère.

Bonjour Philippine ! s'écria quelques jours après cette dame, invitée à une soirée où elle rencontra le galant auteur d'Alonso ; celui-ci s'excusa de s'être laissé mettre en défaut et demanda pardon.

— Oui ! mais vous payerez un gage.  
— Très volontiers, et lequel ? dit le pénitent.  
— Une mèche de vos beaux cheveux noirs fit malicieusement la dame.

M. de Salvandy portait encore une chevelure abondante et frisée de la plus belle couleur d'ébène ; mais ce beau noir, disait-on, était obtenu par le secours de la chimie ; déjà fort avancée à cette époque.

### Une bonne histoire

Le Gaulois publie une bonne histoire qui lui arrive de Vienne :

M. Eugène Godard, l'aéronaute bien connu, s'est fixé depuis quelque temps à Hietzing, faubourg de Vienne. Là, dans un vaste jardin faisant partie d'un café-restaurent, notre compatriote se livre, avec son ballon le *Nouveau-Monde*, à des ascensions qui ont un très grand succès, et il encaisse des recettes d'autant plus fortes qu'il emmène à chaque voyage deux ou trois amateurs à raison de 2-0 francs par tête.

Jaloux du succès et surtout des bénéfices de M. Godard, le conseil municipal de Hietzing a jugé bon de le frapper d'un impôt de 1,250 francs, sous ce fallacieux prétexte qu'il exploite un nouveau procédé de locomotion.

Sur ce, résistance de Godard ; le conseil municipal s'obstine et le différend est porté devant le préfet, comte Kienmannsberg. Celui-ci, homme d'esprit, refuse de prendre au sérieux la prétention des Guibollards autrichiens, et l'incident provoque une douce gaieté dans les cercles viennois.

Nous allons oublier un détail, le plus amusant, sans contredit :

Le conseil municipal a insisté sur l'urgence d'une décision, par ce motif que M. Godard pourrait, d'un moment à l'autre, quitter le pays et disparaître dans son ballon.

### Mots de la fin

La cuisinière de Moulagautre vient de lui servir ses œufs à la coque du premier repas.

Moulagautre en prend un, le casse, y met du sel, et trempe une mouillette qu'aussitôt il rejette.  
— Sapristi ! Française, cet œuf est trop salé. Vous avez donc déjà mis du sel dedans ?

Les enfants terribles :

Bébé vient d'avoir une petite sœur, qu'on lui a dit avoir été trouvée sous un chou, dans le jardin de son papa.

Hier, quelqu'un faisait remarquer que la nouvelle née, ne ressemblait pas beaucoup à son père.

— Ah ! s'écria Bébé : c'est peut-être que ce n'est pas papa qui a planté les choux.

### En cour d'assises :

— Vous reconnaissez avoir été trouver votre femme dans la maison où elle travaillait, et l'avoir frappée de trois coups de couteau ?

— C'est vrai, mon président ; comme nous étions séparés depuis deux ans, je désirais me remettre avec elle. J'ai voulu lui faire des ouvertures.

## TRIBUNE RÉPUBLICAINE

### Chambre syndicale des herboristes

La Chambre syndicale des herboristes du Rhône porte à la connaissance des intéressés que la dernière réunion du conseil d'administration aura lieu le 9 octobre prochain, à 1 heure du soir, cours Lafayette, 88, pour fixer la date de l'assemblée générale de fin d'année où doit se faire le renouvellement du bureau, du syndicat et du conseil de famille.

Un avis ultérieur fera connaître cette date.  
Le président, J. LATREILLE.  
Le secrétaire, E. BOUTELOUP.  
Rue Moncey, 144.

### SPECTACLES DU 6 OCTOBRE

Grand-Théâtre de Lyon  
Aujourd'hui, 6 octobre, 7 h. 1/4, *Robert le Diable*, grand-opéra en 5 actes (Début).

Théâtre-Bellecour  
3<sup>e</sup> représentation du *Prêtre*, drame à grand spectacle en sept tableaux.

Casino  
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2  
Orchestre sous la direction de M. Lhéou

Scala-Bouffes  
Tous les soirs, grand concert varié.

Alcazar  
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

### BOURSE DE LYON

Du 5 Octobre 1881

| Rentes               |         | Comptant-Actions      |             |
|----------------------|---------|-----------------------|-------------|
| 3 0/0                | 83 90   | Gaz de Lyon           | 1305        |
| 3 0/0 amortissable   | 83 90   | Gaz de la Guilloière  | 240         |
| 4 1/2                | 84 10   | Mines de la Loire     | 240         |
| Italian              | 84 10   | Montrambert           | 260         |
| Turc                 | 84 10   | St-Etienne            | 260         |
| Hongrie 6 0/0        | 84 10   | Rive-de-Gier          | 71          |
| Autrichien 4 0/0     | 84 10   | Société lyonnaise     | 716         |
| Russe 5 0/0          | 94 10   | Bateaux-Omnibus       | 283 85      |
| Espagne 2 0/0        | 26      | Eaux                  | 1050        |
| Dette Egypt. unifiée | 26      | Donbos                | 1050        |
| Actions              |         | Abattoirs             | —           |
| Credit mobilier      | —       | Verreries L. et Rhône | —           |
| Credit mob. Espagn.  | —       | Groix-Rousses         | —           |
| Credit Lyonnais      | — 35    | Obligations           |             |
| Union générale       | 2110    | Ville de Lyon         | 90          |
| 3. Hypothéc. France. | —       | Ville-de-Paris 1869   | 403         |
| Soc. foncière lyonn. | 592 50  | Ville-de-Paris 1871   | 395         |
| Banque Ottomane      | —       | Lombardes anciens     | 287         |
| Paris-Lyon-Médit.    | 1817 50 | Lombardes-nouvelles   | 283 85      |
| Société Autrichienne | 773 50  | Loire                 | —           |
| Lombard-Venitien     | —       | 6 Saint-Etienne       | —           |
| Saragosse            | 415     | Rhône-et-Loire 4 0/0  | 571 25      |
| Nord-Espagne         | 697 50  | Paris-Lyon-Médit.     | 897         |
| Suez                 | 2135    | —                     | 1866 282 50 |

### DOCTEUR CHOFFÉ

Ex-Médecin-major, envoie gratuitement son *Traité de Médecine pratique*, indiquant sa méthode (10 années de succès dans les hôpitaux) pour la *Généralisation radicale des Maladies de tous les Organes* et des *Hernies*, *Hémorrhoides*, *Goutte*, *Vessie*, *Matrice*, *Pluie*, *Cancer*, *Asthme*, *Eczéma*, *St-Michel*, 27, Paris.

## COMPAGNIE

## ATELIERS & CHANTIERS DU RHONE

Ancienne Maison CHEVALIER et GRENIER, fondée en 1830  
FOURNISSEURS DE L'ÉTAT  
ET SPÉCIALEMENT DES MINISTÈRES DE LA GUERRE, DE LA MARINE ET DES TRAVAUX PUBLICS  
DES COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER, DE NAVIGATION, ETC., ETC.

AYANT OBTENU  
40 Médailles d'Or et Diplômes d'honneur,  
La croix de la Légion d'honneur, et plusieurs  
décorations Etrangères.

SOCIÉTÉ ANONYME -- CAPITAL 2,500,000 FR.

Les commandes de l'ÉTAT en cours d'exécution pour les Ministères de la Guerre, de la Marine et du Commerce, s'élèvent à **Trois millions**, et celles pour les Compagnies de Navigation à **3,100,000 francs**.

### ÉMISSION

De 8,333 Obligations hypothécaires

Remboursables à 300 francs en 50 années  
par 100 tirages semestriels

RAPPORTANT 15 FRANCS PAR AN  
payables à raison de 7.50 par semestre, les 1<sup>er</sup> janv. et 1<sup>er</sup> juil.

PRIX D'ÉMISSION : 275 FRANCS

PAYABLES : 50 fr. en souscrivant ;  
28 fr. à la répartition ;  
100 fr. le 15 novembre ;  
100 fr. le 31 décembre ;

Le coupon de 7 fr. 50 échéant le 1<sup>er</sup> janvier 1882 sera payé en paiement du dernier versement

Les titres libérés à la répartition seront délivrés à 275 fr.

Soit 268 francs net, coupon de Janvier déduit  
Les Obligations présentent donc un rendement de plus de 4 1/2 % sans compter la prime de remboursement

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Les Samedi 8 et Lundi 10 Octobre 1881

A PARIS, à la Caisse Vivienne, 45, rue Vivienne,  
A LYON, aux Ateliers et Chantiers du Rhône,  
59 et 60, cours Perrache,  
En PROVINCE, chez les Banquiers et ag. de change.  
Les formalités seront remplies pour faire admettre ces obligations à la cote officielle de Paris et de Lyon.

## HERNIES

Le rédacteur gérant, P. ANNEQUIN.  
Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône,  
18, quai de l'Hôpital.

## ANNONCES

Mme STÉPHANIE Prédit  
par les cartes et les lignes de la  
main, rue des Capucins 1, au 2

### BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

Société anonyme, Capital 100 mil. de fr  
4, rue de la Paix, à Paris  
Prêts actuellement réalisés sur  
première hypothèque

### CENT SIX MILLIONS DE FRANCS

En représentation de ses prêts réalisés la Société délivre, au prix net de 485 francs, des Obligations de 500 francs, rapportant 20 francs d'intérêt annuel payables trimestriellement.

Les titres sont délivrés et les intérêts sont payés ; à Paris, à la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix ; — à la Société générale de Crédit industriel et commercial ; — à la Société de Dépôts et Comptes courants ; — au Crédit Lyonnais ; — à la Société Générale ; — à la Société Financière de Paris ; — à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; — à la Banque d'Escompte de Paris.

Dans les départements et à l'étranger, à toutes les agences et succursales des sociétés désignées ci-dessus.

**Le Journal de la Bourse**  
Plus de Têtes Chaves  
EAU MALLERON, seul Inventeur des brevets F. perf., les appareils de fabrication, Hautes Récompenses, 22 Médailles (20 en Or) Traitement spécial du cuir chevelu, arrêt immédiat de la chute des cheveux, repousse certaine à tout âge (forfait). AVIS AUX DAMES : Conservent et croissent de leur chevelure, même à la suite de couches. Grátis renseignements et preuves. F. MALLERON, chimiste, F. de Rivoli, 25. AVIS IMPORTANT : Une dame appliquée à mon cabinet un procédé chimique inoffensif qui enlève immédiatement et durablement les cheveux ne pousse plus qu'après sécher. On peut appliquer soi-même. Notice, 1<sup>re</sup> Pas de Succursale à Paris.

CONTRE ANÉMIE, CHLOROSE, ANQUE D'APPÉTIT  
Mauvaises digestions, Convalescences prolongées, faiblesse de la  
**VIN BERTRAND**  
A base de Quinquina, de Café et d'Extrait de Malt  
Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant des forces épuisées, soit par le travail, soit par la maladie, soit par toutes autres causes débilitantes, dissimulant parfaitement, sous un goût exquis, la saveur amère de la substance médicamenteuse qui en fait la base principale, tout en conservant ses principes actifs. Reconnu par le corps médical tout entier comme le plus efficace. — Prix de la Bouteille : 5 fr. — Expédition à partir de 2 bouteilles contre timbres ou mandat-poste de 10 fr.  
Dépôt général : Pharmacie BERTRAND, rue Confort, 12, LYON  
Détail dans toutes les pharmacies

MOYEN Defaire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES 50 POUR 100  
Brochure expédiée gratuitement. S'adresser à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14<sup>e</sup> Année) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE)  
Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

ELECTRO - HOMÉOPATHIE - SCIENTIFIQUE  
Thérapeutique nouvelle par le Dr L.-L. LEMBERT  
Informations et remèdes à la Pharm. homéopathique, 45, r. République, Lyon

CAPSULES DARTOIS  
qui remède contre la Phthisie  
A TOUS LES DEGRÉS  
Guérissent rapidement : Toux opiniâtres, Bronchites chroniques, Catarrhes, Engorgements pulmonaires, etc.  
Plac. St-Fr. — 97, r. de Rennes, Paris et les Pharmacies. — Se méfier des Capsules dites à la Ordozole de Héro. Exiger le nom DARTOIS

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE  
Un pharmacien de Valenciennes, M. MARECHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le Spasalgique, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête. — Le Spasalgique Marechal, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies.

BANQUE DE PRÊTS  
100, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Intérêt payé sur dépôt d'argent  
4 0/0 à vue  
5 0/0 à six mois  
6 0/0 à un an

# HORAIRES GÉNÉRAUX DES CHEMINS DE FER Service d'Été 1881

|                      |                | MATIN        |              |                |             | SOIR        |
|----------------------|----------------|--------------|--------------|----------------|-------------|-------------|
| PARIS                | DÉPARTS        | OMNIBUS 4,58 | EXPRESS 7,10 | OMNIBUS 7,35   | DIRECT 9,03 | MIXTE 11,10 |
| MARSEILLE            | DÉPARTS        | RAPIDE 4,16  | OMNIBUS 5,32 | EXPRESS 7,20   | DIRECT 7,35 | MIXTE 10,20 |
| GENÈVE               | DÉPARTS        | 5,45         | 5,55         | —              | 7,45        | 9           |
| BOURBONNAIS          | DÉPARTS        | —            | 5,33         | 8,41           | —           | 11,39       |
| BESANÇON             | DÉPARTS        | —            | 5,55         | —              | 9           | 11,45       |
| GRENOBLE             | DÉPARTS        | 5            | —            | 7,10           | —           | 11,55       |
| CHAMBERY             | DÉPARTS        | 5,45         | —            | 5,55           | 9           | 11,45       |
| MONTBRISON (St-Paul) | DÉPARTS        | 5,15         | 6,05         | 7,05 Charbonn. | 8,40        | 11          |
| ST-ETIENNE           | DÉPARTS        | 5,11         | —            | 7,30           | —           | 11,43       |
| LES DOMBES           | DÉPARTS        | 6,06         | —            | —              | 6,55        | 10,21       |
|                      |                |              |              |                |             |             |
| RAPIDE 2,31          | OMNIBUS 2,50   | OMNIBUS 4,38 | MIXTE 5,28   | EXPRESS 7,10   | DIRECT 7,22 | MIXTE 8,50  |
| MIXTE Midi 5         | OMNIBUS 1 10   | MIXTE 2,10   | —            | OMNIBUS 4,50   | MIXTE 6,30  | DIRECT 8    |
| 3,30                 | —              | 5            | —            | —              | 8,05        | —           |
| 2,40                 | —              | 3,22         | —            | 3,45           | —           | 6,15        |
| —                    | —              | —            | —            | —              | —           | —           |
| 4,39                 | —              | —            | 6,16         | —              | —           | 9,15        |
| —                    | —              | 5            | —            | —              | 8,05        | —           |
| 12,12                | 2,10 Charbonn. | 3,33         | 4,58         | 6              | —           | 6,32        |
| —                    | 1,44           | —            | 3,45         | —              | 5,55        | 7,01        |
| —                    | —              | 1,40         | —            | —              | 5,35        | —           |